



S. ATHANASE ECRIVAIN COPTE.

En 1913, W. Budge publia, d'après une série de manuscrits coptes récemment acquis par le British Museum, un volume intitulé *Coptic Apocryphs in the dialect of Upper Egypt*. Les deux dernières pièces éditées, avec traduction anglaise, constituent le contenu de l'actuel Or. 7024 du Br. Mus. Ce codex de parchemin est formé de six cahiers numérotés de I à VI, et paginés de 1 à 98. Le colophon final nous apprend que le codex fut copié à Esneh pour le monastère de Saint Mercure à Edfou et achevé le 10 février 987 A. D.¹

Les 34 premières pages renferment une homélie de Chrysostome; les 64 autres, une longue exhortation intitulée comme suit:

Ογκαθηγησις εαφταγοος ηδιπενηπετογααβ ηειωτ ετ-
ταιη καταсмот ним апа паҳомо пархиманаритиc
етоулаав етвоеүcon εафрхоли εογа ыпеօցօfiш напа
еввонс εағпtq εтавенинсe · ақхo ғроq ынєішахе
дyω εрeзенкeeeиtе ηçлlo ынаду εураду eматe ·
շնօցeирннη ытепноуте · εрeнeզcmoу εтоулаав нй-
нecмoу ынетоулаав тироуη наei εxрai εxѡn · ытноу-
хai тироу · շамнн ·

«Catéchèse prononcée par notre très vénérable saint père apa Pachôme le saint archimandrite, à l'occasion d'un frère-moine ayant du ressentiment contre un autre; c'était du temps d'apa Eboneh qui l'avait amené à Tabennèse. Il lui adressa ces pa-

¹ Cf. A. VAN LANTSCHOOT: *Recueil des colophons des manuscrits chrétiens d'Egypte*, T. I (Bibliothèque du Muséon, I), Louvain 1929, p. 189-190.

roles en présence et à la grande joie d'autres anciens Pères. — En paix de Dieu. Que ses saintes bénédictions et celles de tous les Saints descendant sur nous! Soyons tous sauvés! amen! ».

Malgré le titre un peu équivoque, *Coptic Apocryphs*, donné à son recueil, W. Budge ne met nulle part en doute la légitimité de l'attribution de ce texte à Pachôme et ne pose même pas la question de l'authenticité de la pièce; pour lui, cette catéchèse est un beau spécimen du style de Pachôme. M. W. E. Crum, qui a recensé le travail de Budge², s'est prononcé catégoriquement pour l'authenticité; de plus il considère le copte comme la langue originale dans laquelle le morceau a été rédigé³. Etant donné que cette longue pièce est le seul texte complet que nous possédons actuellement sous le nom de Pachôme († 346); étant donné ensuite le rôle important que Pachôme est appelé à tenir dans l'histoire de la littérature copte originale, puisqu'il en est provisoirement le premier représentant nommément connu; attendu enfin l'intérêt des questions soulevées par ce texte, il n'est pas superflu de s'arrêter un instant au problème de son authenticité.

Voyons d'abord le lemme. Ce titre ne renferme aucun détail qui ne soit en parfait accord avec ce que nous savons positivement sur les premiers pachomiens. Ebo-

² *Zeitschrift der d. morgenländ. Gesellsch.*, LXVIII, p. 181.

³ P. 181: « Er trägt an sich Merkmale der Echtheit; erstens mag der apa Efoneh, zu dessen Zeit die Reda gehalten bzw. verfaßt wurde, wohl der Abt des Klosters Schenest gewesen sein, welches Pachomius, bald nach Errichtung des Cönobiums, unter seine Obhut nahm; zweitens, die Hinweise (Sah. f. 20*, 46*) des Verfassers auf eigene vergangene Wüstenkämpfe gegen teufilische Ver suchung, auch (wie es scheint) auf gewisse Vorwürfe seiner Gemeindeführung betreffend (f. 45*). Ferner weist die Sprache, sowohl im Vokabular als in der Phraseologie, manche Eigen tümlichkeiten auf, welche eher für ein recht altes ägyptisches Original als für die sonst zu erwartende Uebertragung aus dem Griechischen sprechen würden. Dass er jedenfalls in späteren Zeiten immer noch als echt betrachtet wurde, bezeugt seine Aufnahme als Ergänzung zu gewissen Fassungen der arabischen Pachomiusbiographie ».

neh, premier supérieur du monastère de Šenēset (Chēnoboskia), est parfaitement connu comme un des grands personnages de la première génération. Sa démarche, qui est ici donnée comme l'occasion de la catéchèse, est un fait absolument normal dans la vie de la communauté. Les supérieurs des divers monastères pachomiens, et même parfois ceux de groupes voisins, avaient l'habitude de venir soumettre à Pachôme les cas difficiles; les biographes nous ont conservé plusieurs épisodes de ce genre. La coutume, d'ailleurs toute naturelle dans une communauté minutieusement organisée, était si bien établie, qu'à la mort de Pachôme ses successeurs continuèrent à jouer le même rôle de conseiller et de juge suprême; un biographe copte déclare, en s'appuyant sur le témoignage de Théodore disciple préféré du Saint, que c'était: ΚΑΤΑΤΠΑΡΑΓΓΕΛΙΑ ΕΠΙΦΕΝΙΩΤ ΗΔΙΚΑΙΟΣ « conformément aux instructions de feu notre père ».

Le titre ne renferme donc en lui-même rien de suspect qui puisse éveiller nos soupçons sur la légitimité de l'attribution à Pachôme de la pièce transcrise. Au contraire, ce lemme est un témoin d'une tradition, dont nous trouvons par ailleurs des échos; c'est ainsi qu'une recension arabe de la vie de Pachôme⁴, — la plus ancienne copie connue est datée de 1259 A. D. —, a absorbé une bonne partie de cette catéchèse; elle la compile d'un bout à l'autre, avec plus ou moins de liberté, et introduit les passages qu'elle utilise en les mettant dans la bouche de Pachôme par la formule habituelle: il dit (وَقَالَ). On peut donc dire qu'au moyen âge la tradition copte était ferme dans l'attribution de la catéchèse à Pachôme⁵.

⁴ Paris, B. N. Copte 129^a f. 67*.

⁵ كِتاب التَّدْبِيس أَنَا بَاخْرُومُوس Cf. W. E. CRUM: *Theological Texts*, Oxford 1913, p. 175; et *Zeitschr. d. d. morg. Gesellsch.* I. I.

⁶ En appendice d'une vie arabe, (Br. Mus. Or. 1523) datée du 24 Babah 1816,

Passons à l'examen du texte lui-même. Celui-ci révèle, d'abord une langue qui se caractérise par un vocabulaire abondamment fourni de mots grecs; ensuite un style très simple, une construction presque partout paratactique et ne cherchant pas à s'essayer, avec plus ou moins de succès, au tour périodique. Le caractère le plus frappant est l'abondance des citations scripturaires: non seulement l'exposé en est émaillé perpétuellement, mais presque toutes les phrases sont farcies d'expressions empruntées aux textes bibliques. Or, ce sont là précisément autant de traits qui permettent, en l'absence de témoignages positifs, de dépister un écrit sorti de l'école pachômeienne. Le dernier de ces traits avait déjà frappé, les écrivains occidentaux qui pourtant ne jugeaient guère la littérature des pachomiens que d'après les textes traduits en latin par S. Jérôme. Gennade dit de Théodore: *Theodorus, successor gratiae et praepositurae supradicti abbatis Pachomii, scripsit ad alia monasteria epistulas SANCTARUM SCRIPTURARUM SERMONE DIGESTAS.* D'Orsiesius: *Orsiesius... Pachomii et Theodori collega, vir in SCRIPTURIS AD PERFECTUM INSTRUCTUS, composuit librum divino conditum sale... et, ut simpliciter dicam, in quo TOTUM PAENE VETUS ET NOVUM TESTAMENTUM COMPENDIOSIS DISSERTATIONIBUS ... INVENITUR EXPOSITUM.*

Si de la forme nous passons au fond, nous relevons des allusions discrètes à des détails bien authentiques de la vie menée par Pachôme retiré dans la solitude avant la constitution de ses communautés*. Nous retrouvons ensuite le même accord avec ce qui nous est connu de la littérature pachômeienne; même champ de prédication

au fol. 182^r (dernière ligne) on trouve quelques phrases de cette même catéchèse, intitulées: « Extrait du discours d'apô Pachôme; f. 183^t: « et encore de lui »; un peu plus loin: « et il a dit »; cf. CRUM, I. 1.

* *De viris illustribus*, §§ 7-9.

* P. 40-41; 85; 89; 92 du codex.

cipation, même domaine d'idées exploité selon une méthode identique avec force citations et allusions scripturaires, où l'on remarque une préférence spéciale pour certains livres de la Bible.

De ce dernier fait résulte une réelle difficulté pour le discernement des dépendances littéraires qu'on pourrait trouver entre les différents écrits de l'école. En effet, dans les cas de citations ou allusions bibliques identiques, on doit toujours se demander si les deux auteurs n'ont pas puisé directement dans la Bible; cette réserve s'impose d'autant plus que les grands pachomiens connaissaient et récitaient par cœur des livres entiers des deux Testaments. Pour la partie de la catéchèse traduite plus loin, nous avons indiqué en note quelques passages de textes actuellement accessibles, où la dépendance apparaît probable. Il importe toutefois de signaler plus particulièrement un rapprochement, qui à lui seul semble assez suggestif. Au § 13 du « testament » d'Orsiesius, traduit en 404 par S. Jérôme*, il est recommandé aux « principes » (ce mot, dans la Règle, correspond au copte **ນോບ**) de donner le bon exemple aux inférieurs et d'éviter que, par négligence, aucun ne se perde; puis il conclut: *Quod quidem pater noster indesinenter nobis solebat inculcare, et monebat ne impleretur in nobis illud eloquium: ... singuli opprimebant proximum suum* (= Michée, VII, 2). Or, dans sa catéchèse (infra p. 21) Pachôme dit textuellement: «...les aînés (**ນോບ**) ont délaissé le soin des jeunes; chacun marche selon ses impulsions; c'est maintenant le moment de s'écrier avec le Prophète: *malheur à moi, ô mon âme, car l'homme pieux a disparu de la terre... chacun a opprimé son prochain* (Michée, VII, 2)». Un peu plus loin (p. 96 du codex), il revient de nouveau avec: «*mais chacun a opprimé son prochain*».

* A. BOOS: *Pachomiana latina*, Louvain 1932, p. 117.

En fait, dans ce qui nous est connu actuellement comme œuvre de Pachôme, on ne trouve nulle part ailleurs d'mention à Michée VII, 2. Est-ce un effet du hasard ? Le rapprochement des deux textes que nous venons de citer ne s'en impose pas moins ; il apparaît en lui-même assez significatif. Nous croyons donc pouvoir conclure cet examen en affirmant que la pièce se présente avec les plus sérieuses garanties d'authenticité.

Cette authenticité de la catéchèse confère, ipso facto, une importance considérable au petit traité publié en 1927 par M. Van Lantschoot, et dont le lemme est ainsi conçu¹⁹.

**Οὐγεπτολη ἑτεπεπιπετούαας ἔπιωτ ετταινυ κατα-
смт ним ала аθαнасиос пархнепископос ῥакоте
етветарапи мнтекра†а : շնօγεրին[и].**

« Lettre de notre très vénérable saint Père apa Athanase l'archevêque d'Alexandrie, sur la charité et la tempérance. En paix. »

Ce texte est repris à un manuscrit de parchemin qui a subi le sort de la plupart des codices originaires du Monastère Blanc : les feuillets qui ont survécu sont actuellement dispersés. Ceux qui ont livré le texte d'Athanase sont conservés au British Museum sous la cote : Or. 8802. Tous les feuillets épars de ce codex sont palimpsestes ; l'écriture sous-jacente, encore lisible par endroits, ne remonte pas au-delà du IX^e siècle. L'écriture supérieure, c'est-à-dire celle du codex formé avec du parchemin de remplacement, est d'une main rapide, vraisemblablement du XII^e siècle. A en juger par les feuillets subsistant, le copiste a constitué, ou recopié, un recueil de lettres et d'homélies attribuées à divers auteurs du IV^e siècle. La lettre d'Athanase faisait partie de ce

¹⁹ A. VAN LANTSCHOOT: *Lettre de Saint Athanase au sujet de l'amour et de la tempérance*, dans *Le Muséon*, XL (1927) p. 265-292.

recueil. Mais ce ne sont pas des considérations paléographiques qui inclinent à comparer le texte de Pachôme à celui d'Athanase. Le motif de ce rapprochement est ailleurs. Pachôme, en effet, après avoir développé plusieurs points qui n'importent pas ici, en arrive à parler de la charité fraternelle et de la tempérance, c'est-à-dire à aborder le sujet traité dans la lettre d'Athanase. La première impression qui se dégage de la comparaison des deux textes, est que la lettre d'Athanase, sauf l'introduction, est presque littéralement reprise par Pachôme, sans que celui-ci fasse la moindre allusion à la source qu'il utilise.

La parenté des deux textes est évidente : non seulement les deux exposés se suivent pas à pas, mais souvent les mots et des phrases entières sont absolument identiques. Pour le faire apparaître, il suffira de donner les textes en deux colonnes parallèles. Comme le copte n'est accessible qu'à peu de lecteurs, — ceux-ci le trouveront facilement dans les éditions citées —, nous avons jugé préférable de donner la traduction française, en ayant soin d'imprimer *en italique*, dans le texte de Pachôme, les mots et les phrases qui sont exactement les mêmes dans les deux textes coptes. Chacun pourra ainsi juger et le fond et la forme.

Athanase:

Cherche la paix et la pureté, qui sont liées ensemble, afin de voir Dieu²⁰. Ne sois en difficulté avec personne, parce que *celui qui est en difficulté avec son frère est en union avec Dieu*; et celui qui est en rupture avec son frère est en ennemi avec Dieu; et celui qui est en paix avec son frère est en paix avec Dieu.

Pachôme:

Sache donc que celui qui est en union avec son frère est en union avec Dieu; et celui qui est en rupture avec son frère est en ennemi avec Dieu; et celui qui est en paix avec son frère est en paix avec Dieu.

²⁰ Cf. Hebr., XII, 14.

« celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, ne peut non plus aimer Dieu qu'il ne voit pas »¹².

N'avez-vous pas vu que rien n'est plus grand que la paix et une simplicité telle que chacun se contient devant l'injure du prochain, soit paroles, soit actions? « Je marchais, dit-il, dans la simplicité de mon cœur en ma maison ». ¹³

N'avez-vous donc pas appris maintenant que rien n'est plus grand que la paix telle que chacun aime son frère? Même si tu es pur de tout péché, mais en-nemi de ton frère, tu es étranger à Dieu; car il est écrit: « cherchez la paix et la pureté »¹⁴, parce qu'elles sont liées ensemble. Il est encore écrit: « quand j'aurais toute la foi capable de transpor-tter les montagnes, si je n'ai en moi la charité, je ne tirerai aucun profit »¹⁵; « la charité édifie »¹⁶; « qu'est-ce qui sera purifié par la saleté? »¹⁷ Si tu as pour ton frère de la haine et de l'inimitié, où est ta pureté? »¹⁸ Le Seigneur dit par Jérémie: « il s'adresse à son prochain avec des paroles de paix, et l'inimitié est en son cœur ; il parle cautellement avec son prochain, et l'inimitié est en son cœur ou il pense à l'inimitié. Est-ce que contre ceux-là je ne vais pas m'irriter, dit le Seigneur? est-ce que contre une pareille race, je ne vais pas me venger? »¹⁹ C'est comme s'il disait: celui qui est ennemi de son frère est païen, parce que les païens marchent dans les ténèbres sans connaître la lumière²⁰.

¹² I JOHAN., IV, 20.

¹³ Ibid., VIII, 1.

¹⁴ IEREM., IX, 5-9.

¹⁵ Ps. cl, 2.

¹⁶ Hebr., XII, 14.

¹⁷ Sir., XXXIV (XXXI), 4.

¹⁸ Cf., Levit., XIX, 17.

¹⁹ Cf. Ephes., IV, 17-18.

Il en est de même de celui qui hait son frère: il marche dans les ténèbres et ne connaît pas Dieu²¹; car la haine et l'inimitié obstruent ses yeux; et il ne voit pas l'image de Dieu.

Si le Seigneur nous a ordonné: « aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent », de faire du bien à ceux qui nous haïssent²², alors dans quel danger ne sommes-nous pas quand nous haïssons nos frères qui sont également nos saints membres et nos compagnons d'héritage²³, fils de Dieu, rameaux choisis de la vraie vigne²⁴, brebis égarées et dispersées²⁵ pour lesquelles est venu le Fils unique de Dieu qui les a rachetées à l'ennemi et s'est offert pour elles en sacrifice. C'est pareille chose, — c'est-à-dire l'homme, image de Dieu²⁶, et pour lequel le Logos vivant a enduré ces souffrances —, que tu hais par jalouse et vanité ou grandeur; choses dans lesquelles t'a enlacé l'ennemi pour te rendre étranger au Dieu vivant.

les fils de Dieu, les rameaux de la vraie vigne, les brebis du troupeau spirituel qu'a rassemblées le vrai pasteur le Fils unique de Dieu qui s'est offert en sacrifice pour nous. C'est pour pareille grande chose

que le Logos vivant a enduré ces souffrances; et toi tu la hais, ô homme, par jalouse et vanité ou avarice, ou grandeur; choses dans lesquelles t'a enlacé l'ennemi pour te rendre étranger à Dieu. Quelle défense prononceras-tu devant le Christ! Il te dira : « parce que tu hais ton frère, c'est moi qui te hais »; et toi tu t'en iras au tourment éternel²⁷, parce que tu es hostile à ton frère; ton frère, lui, entrera

²¹ Cf. I JOHAN., II 11; voir plus loin p. 13.

²² Cf. Rom., VIII, 17.

²³ IOHAN., XV, 5.

²⁴ Cf. Genes., I, 26.

²⁵ Cf. MATTH., XXV, 45.

Quel est également le remède qui guérira pareil mal¹ chez qui ironnent pour qu'il nous donne rapidement un remède avant que nous ne tombions dans les mains du Dieu vivant²? Paul le docteur fidèle t'instruira en disant: « maintenant donc, mes frères, toute chose... (cit. *Philip.* IV, 8-9).

Il a dit également dans un autre passage: « toute violence...

(*Ephes.* IV, 31-32)

Pierre le fondement de l'Eglise dit également: « voilà la parole...

(*I. Petr.* I, 25-II, 2)

Voilà les remèdes de vie que nous ont enseignés les Apôtres, nous apprenant à arracher en nous les racines de la méchanceté. Ils avaient entendu leur maître dire: « ne jugez pas afin de n'être pas jugés; ne condamnez pas afin de n'être pas condamnés; pardonnez afin d'être pardonnés »³. Si donc tu ne pardones pas, sache qu'on ne te pardonnera pas non plus; si tu condamnes, on te condamnera; si tu détiens ton frère pour une dette, si tu le fais payer sans pitié, si tu te venges en ce monde, prépare-toi à rendre compte aussi de toute ta dette, soit de tes paroles soit de tes fautes.

dans la vie éternelle, parce qu'il s'est humilié devant toi pour Jésus.

Recherchons donc les *remèdes* à ce *mal avant de mourir*. O mes bien-aimés, adressons-nous à l'Evangile de la vraie loi de Dieu le Christ,

et nous entendrons dire:

« ne condamnez pas afin de n'être pas condamnés; pardonnez afin d'être pardonnés »; Si tu ne pardones pas, on ne te pardonnera pas non plus;

si tu es en contestation avec ton frère,

prépare-toi aux châtiments de tes fautes, de tes transgressions, de tes impuretés commises en

¹ Cf. *Hebr.*, x, 31. ² Cf. *Luc.*, vi, 37.

secret, de tes mensonges, de tes paroles obscènes, de tes mauvaises pensées, de ton avarice, du mal, dont tu rendras compte au tribunal du Christ, alors que toute la terre te regardera, que sera présente toute l'armée des Anges, que seront présents avec assurance tous les Saints, qu'on t'interrogera sur ta dette toi dont la bouche restera muette; car la créature de Dieu se tiendra pour être jugée sur tout ce qui est oublié⁴.

Tu en recevras la rétribution au jour du jugement⁵, alors que toute la terre te regardera, que sera présente toute l'armée des Anges, que seront présents avec assurance tous les Saints, qu'on t'interrogera sur ta dette toi dont la bouche restera muette; car la créature de Dieu se tiendra pour être jugée sur tout ce qui est oublié⁶.

De combien de fautes, ô homme, vas-tu pouvoir rendre compte⁷ d'impuretés nombreuses et de formes multiples qui sont pour nos âmes gangrène et ver rongeur; regard de nos yeux plein de désirs impurs qui est en nous l'angoisse de l'Esprit-Saint de Dieu; écart de langage⁸ plein de pêché; langue fanfaronne qui brûle et souille le corps entier; mensonge et astuce; bouffonneries et mauvaises plaisanteries; médisances et jalouxie de ton cœur plein de sévérité; désirs du ventre pour lesquels tu hais ton prochain; passions secrètes qu'il est honteux de nommer; adultères de cœur à l'égard de l'image de Dieu; colère et impudence; disputes vaines et arrogance des yeux; hypocrisie et ivrognerie.

³ Cf. *Rom.*, xiv, 10, 12. ⁴ Cf. *Eccles.*, xii, 14.
⁵ Cf. *Sir.*, xiv, 1.

⁶ Cf. *Apoc.*, iii, 4.

Voilà tout ce qu'on te demandera à cause des difficultés de ton cœur avec ton prochain; puisque tu n'as pas acquis la charité, l'humilité en ce monde.

Est-ce que toi, tu n'as pas entendu dire: «la charité traite le jugement avec hauteur»; et: «la charité couvre la multitude des péchés»; et: «telle est la façon dont mon père agira avec vous, si chacun vous ne pardonne pas en vos coeurs à votre frère».

Appliquons-nous donc à acquérir la crainte de Dieu; car avec la crainte de Dieu chacun évite le mal et vous luttez très soigneusement pour la pureté; puisque vous êtes la maison de Dieu et le lieu de repos du Saint Esprit, ne souillons pas son temple de peur que Dieu ne nous perde.

Nous avons revêtu le Christ bon et ami de l'homme, ne nous en dénudons pas pour des choses sales.

Nous avons promis à Dieu la

clination au mal; irréverences; glorieuse. Voilà tout ce qu'on te demandera parce que tu as eu des difficultés avec ton frère et que tu ne les as pas résolues selon la parenté et la charité de Dieu.

Est-ce que *toi, tu n'as pas entendu dire:*

la charité couvre la multitude des péchés; et: *telle est la façon dont votre père qui est aux cieux agira avec vous; si vous ne vous pardonnerez pas mutuellement dans votre cœur, votre père qui est aux cieux ne vous pardonnera pas vos péchés.*

Voici que vous savez, mes bien-aimés, que nous avons revêtu le Christ bon et ami de l'homme; ne nous en dénudons pas pour des choses mauvaises. Si nous avons promis à Dieu la pureté, si nous avons promis la vie monastique, posons-en les actes, qui sont: le jeûne, la prière incessante, la pureté de corps et la pureté de cœur.

Si nous avons promis à Dieu la

* IACOB., II 13.

** I PETR., IV, 8.

*** MATTH., XVIII, 35.

virginité; qu'on ne nous surprendre pas en impureté

pureté, qu'on ne nous surprenne pas en impureté, qui est de formes variées. Il est dit, en effet: « Ils se sont prostitués d'une foule de manières »*. Mes frères, qu'on ne nous trouve point dans des œuvres de ce genre, et qu'on ne nous surprenne pas inférieurs à tout homme.

Nous nous sommes présentés comme disciples du Christ; mortifions-nous complètement,

de peur que les péchés ne nous fassent esclaves.

On nous a établis comme flambeaux du monde, que le monde ne soit pas scandalisé par nous à cause de notre dissolution.

« Celui qui hait son frère est dans les ténèbres et marche dans les ténèbres; il ne sait où il va parce que les ténèbres obstruent sa vue ».** Moïse l'a dit « ne hais point ton frère en ton cœur »,*** Mais marchons plutôt dans le réueillement et le silence, affirmons que vous êtes dans la foi de l'Evangile base de toutes vos bonnes actions. Et n'entrez en conversation ni en discussion avec aucune hérésie, de peur qu'on ne blasphème la gloire indicible de la divinité*. Beaucoup d'âmes, en effet, doivent leur salut au si-

Nous nous sommes promis de devenir disciples du Christ; mortifions-nous, parce que la mortification maltraite l'impureté. Maintenant voici que le combat est prêt, n'allons pas nous esquiver de peur de devenir esclaves du péché.

On nous a établis comme flambeaux du monde; qu'on ne soit pas scandalisé à cause de nous.

Revêtions-nous du silence;

beaucoup d'âmes en effet, lui doivent leur salut.

* Cf. EZECH., XVI, 26.

** Cf. I IOHAN., II 11; cf. supra p. 9.

*** Lev., XIX, 17.

**** Cf. I Tim., VI, 1.

lence et à l'indifférence, s'en remettant, pour juger, au véritable Juge qui a dit: « laissez-moi juger, et moi je réglerai »¹⁶, et: « Dieu recherchera celui qui est poursuivi »¹⁷.

Veuillez donc sur vous-mêmes; c'est Dieu qui l'a dit et non les hommes; Il détruira en effet les insoumis; et celui qui sait tout leur dira: « je ne vous connais pas »¹⁸; que vous soyez des vierges, que vous soyez des apotactiques ou des anachorètes, rendez-moi mon bien avec son intérêt¹⁹.

où est l'hab[it]²⁰ de tes bonnes œuvres? où est la lumière de ta lampe?²¹ si tu es mon serviteur, où est ma crainte? si tu es mon ami, où est ma gloire?²²

Veillez sur vous-mêmes, mes frères; ne soyons pas exigeants entre nous, de peur qu'on ne le soit avec nous à l'heure des châtiments.

Que vous soyez des vierges, que vous soyez des apotactiques, que vous soyez des anachorètes, néanmoins il nous dira: « rendez-moi mon bien avec son intérêt», il nous réprimanderà et dira: « où est ton habit nuptial? où est la lumière de ta lampe?

où est ma crainte, si tu es mon fils?

si tu as eu de la haine pour moi en ce monde, je te rejeterai de moi en disant: je ne te connais pas²³; si tu as eu de la haine pour ton frère, tu seras étranger à mon royaume; si tu as eu des difficultés avec ton frère et si tu ne lui as pas pardonné, on te liera les mains derrière le dos ainsi que les pieds, et on te jettera dans les ténèbres extérieures, où il y aura pleurs et grincements de dents²⁴; si tu as frappé ton

¹⁶ Rom., XIII, 19.

¹⁷ Cf. EZECH., XXXIV, 16.

¹⁸ LUC., XIII, 25.

¹⁹ Cf. MATTH., XXV, 27.

²⁰ Le texte de Pachôme montre qu'il faut lire ici: **εγτων οοη<ρο>**

²¹ Cf. MATTH., V, 16.

²² MALACH., I, 6.

²³ Cf. LUC., XIII, 25, 28.

²⁴ Cf. MATTH., XXII, 13.

frère, on te livrera à des Anges impitoyables, on te flagellera à coups de fouets éternellement.

Tu n'as pas eu égard pour mon image, tu m'as insulté,

tu t'es moqué de moi, tu

m'as déshonoré; c'est pourquoi je n'aurai pas d'égard pour toi dans la détresse de ton angoisse. Tu n'a pas vécu en paix avec ton frère en ce monde; moi non plus je ne suis pas avec toi, au jour du grand jugement.

Tu as insulté le pauvre; c'est moi que tu as insulté; tu as frappé le malheureux; toi aussi tu es le compagnon de celui qui m'a frappé dans mon humiliation sur la croix.

Est-ce que je t'ai privé de quelque chose dans mon émigration vers le monde? Ne t'ai-je pas gratifié de l'Esprit-Saint? N'ai-je pas donné mon corps et mon sang,

mon corps et de mon sang comme nourriture de vie! N'ai-je pas goûté la mort pour toi²⁵, afin de te sauver? Ne t'ai-je pas appris le mystère céleste²⁶, pour faire de toi mon frère et mon ami?

Ne t'ai-je pas donné le moyen et le pouvoir de fouler aux pieds

pour faire de toi mon frère et mon ami? Ne t'ai-je pas donné

le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions²⁷, ainsi que toute la puissance de l'ennemi? Ne t'ai-je pas donné une foule de remèdes de vie²⁸ par lesquels tu devais te sauver!

²⁵ Cf. I Tim., VI, 20. ²⁶ Cf. Iacob., II, 6. ²⁷ Cf. Hebr., II, 9.

²⁸ Cf. Coloss., I, 26. ²⁹ Cf. Lec., II, 10. ³⁰ Cf. Sir., VI, 16.

Mes miracles, mes « vertus », je te les ai appris; c'est d'eux que j'étais revêtu dans le monde comme d'une forte armure militaire^{**}, pour que tu t'en équipes et que tu abattes l'orgueil de Goliath, c'est-à-dire la jactance orgueilleuse du diable.

Mes miracles, mes prodiges, mes merveilles; c'est d'eux que j'étais revêtu dans le monde comme d'une armure militaire; je te l'ai donnée pour que tu t'en équipes et que tu abattes Goliath, c'est-à-dire le diable.

Maintenant que te manque-t-il, pour devenir étranger à moi? Seule ta négligence t'a jeté dans le gouffre des enfers.

Voilà, mon fils, les choses que nous entendrons, et de pires encore, si nous n'obéissons pas à l'ordre de nous pardonner les uns aux autres.

Surveillons-nous et sachons quelles sont les « vertus » de Dieu, celles qui nous assisteront au jour de la mort,

qui nous guideront au milieu de la guerre dure et terrible, qui ressuscitent les âmes d'entre les morts:

D'abord on nous a donné la foi et la science, pour que nous expulsions de nous l'incrédulité.

Ensuite on nous a donné la sagesse et la docilité, pour que nous connaissons la pensée du diable, la fuyions et la haïssions.

On nous a prêché le jeûne, la prière et la tempérance, qui doivent donner calme et arrêt au corps

Sachez donc, mes bien-aimés, quelles sont ces armes, ou « vertus » de l'esprit vierge du Christ, assistants fidèles au moment de l'angoisse, aides à l'heure de la chute, pilotes au milieu des flots amers, qui ressuscitent les âmes de la mort, et dont Dieu nous a gratifiés:

D'abord on nous a donné la foi et la science, pour que nous combattions en nous l'incrédulité et la stupidité. Ensuite on nous a donné la sagesse et la docilité, pour que nous comprenions ce qui parvient jusqu'à nous et ne laissions pas enlever ce qui est à nous.

On nous a donné le jeûne et la tempérance, qui doivent donner

^{** Cf. Ephes., vi, 11, 13; même allusion dans: Liber Orsiesii, p. 126, l. 20-21 (éd. A. BOON, Pachomiana latina, Louvain, 1932).}

arrêt et calme aux passions de notre corps. On nous a donné la pureté et la vigilance, pour lesquelles Dieu habite en l'homme; car la pureté est le temple de Dieu, et la vigilance son lieu de repos. On nous a donné la charité et la paix, ces forces de guerre, qui te rendent ami de Dieu; car les ennemis ne pourront approcher de la place qu'elles occupent^{**}. On nous a donné la longanimité et la mansuétude; si nous les observons, nous héritons de la gloire de tous les Saints^{**}.

On nous a ordonné à propos de la joie de combattre par elle la tristesse du monde; car « la tristesse du monde travaille pour la mort ».^{**}

On nous a appris la générosité et la servabilité comme fruit de mains pures, afin que nous trouvions par elles miséricorde.

On nous a donné la prière et l'endurance qui remplissent de lumière les yeux de l'âme, même dans le lieu où siège Dieu, pour que nous contemplions la gloire du seul Invisible et que nous craignions sa Paternité inexprimable.

On nous a donné la timidité et la simplicité, qui arrêtent la malice et enlèvent la haine des puissances mauvaises des ténèbres.

dans ses passions. On nous a donné la pureté et la vigilance, pour lesquelles Dieu habite en l'homme.

*On nous a donné la longanimité et la mansuétude; Si nous observons tout cela nous hériteros de la gloire de Dieu^{**}. On nous a donné la charité et la paix, ces forces de guerre; car l'ennemi ne peut approcher de la place qu'elles occupent.*

On nous a ordonné à propos de la joie de combattre par elle la tristesse.

On nous a appris encore la générosité et la servabilité.

On nous a donné la prière sainte et l'endurance, qui remplissent de lumière l'âme.

On nous a donné la timidité et la simplicité, qui arrêtent la malice.

^{** Remarquez que chez Pachôme, ce § et le suivant ont été intervertis.}

^{** Cf. Coloss., i, 12.}

^{** II Cor., VII, 10.}

On nous a donné par écrit le silence et l'abstention de juger^{**}, afin que nous vainquions le mensonge, ce vilain vice qui est parmi les hommes, et afin que nous ayions l'assurance de ne pas être réprimandés au jour du jugement.

On nous a donné la patience devant les souffrances et devant les injures, afin que la paresse ne nous abatte pas et que nos aises d'un moment ne nous couvrent pas de honte; car les aises du corps et la satiété de la chair sont le lieu de repos de l'impuérêt; elles sont la voie de la souillure. Tous nos pères ont passé leur vie dans la tristesse, la gêne et une grande affliction, dans la faim et la soif, et ils sont devenus amis de la pureté.

Et surtout ils ont fui l'habitude du vin, laquelle est toute pleine de nuisance; tous les troubles et désordres se produisent dans les membres par l'abus du vin;^{***} passion pleine de péchés; stérilité qui anéantit les fruits;

La volupté insatiable rend sot le raisonnement, et elle te fait impudent; elle brise le mors de la langue^{**}, si bien que tu n'as plus aucun égard. Le plaisir du vin est un chagrin pour le Saint-Esprit^{**}; abstiens-toi donc de

*On nous a donné par écrit l'abstention de juger, afin que nous vainquions le mensonge, ce vilain vice qui est parmi les hommes; car si nous ne jugeons pas, nous ne serons pas jugés^{**} au jour du jugement.*

On nous a donné la patience devant les souffrances et devant les injures, afin que la paresse ne nous abatte pas.

Nos pères ont passé leur vie dans la faim et la soif et une copieuse affliction; d'où ils ont acquis la pureté.

Et surtout ils ont fui l'habitude du vin, laquelle est toute pleine de péchés; les troubles, les tumultes et les désordres se produisent dans nos membres par l'abus du vin; c'est une passion pleine de péchés; c'est la stérilité qui anéantit les fruits;

La volupté de l'insatiabilité rend sot le raisonnement; elle rend la conscience impudente; elle brise le mors de la langue.

Le plaisir de l'univers est de ne pas causer du chagrin au Saint-Esprit;

^{**} Cf. Rom., xiv, 13.
^{***} Cf. Ephes., iv, 30.

^{**} Cf. Luc., vi, 37.
^{**} Cf. Prov., xxiii, 29-30.
^{**} Cf. Sir., xxviii, 28-30.

l'abus du vin pour ne pas être hébétés dans la volupté.

« Le prêtre et le prophète, dit-il, furent hébétés par l'abus du vin »^{**}

Moysé a dit: « si une âme fait un vœu à Dieu, celui-là — de même le prêtre — ne boira pas de vin pendant tout le temps de son vœu, et il ne mangera rien de ce qui vient de la vigne »^{**}; parce qu'il savait la licence produite par le vin: « celui qui s'y adonne ne sera pas sage »^{**} et il ne conservera pas sa virginité immaculée.

« Le vin est une bonne chose, si tu le bois avec mesure »^{**}; mais si tu en abuses, tu te couvriras de honte et tu déshonoreras la noblesse de ton âme.

C'est bien, et d'une grande utilité pour quiconque s'est destiné à devenir disciple de Jésus, de s'abstenir de l'abus du vin.

Aussi nos pères, sachant les troubles et les misères provenant du vin, s'en sont abstenus, n'en buvant qu'un peu avec mesure. Si, en effet, on a donné un peu de vin à ce grand tempérant Timothée, c'est que son corps était plein d'infirmités^{**}; mais à celui qui est en pleine force physique, dans la fleur de sa jeunesse, sur lequel s'accumulent les rudes flots de l'impuérêt sans

eh bien! ne soyons pas hébétés dans la volupté.

« Le prêtre, dit-il, et le prophète furent hébétés par le vin »^{**}

« le vin est licencieux »^{**}; l'ivrognerie est insolente; celui qui s'y adonne ne sera pas exempt de péchés »^{**}.

« Le vin est une bonne chose, si tu le bois avec mesure »^{**}; si tu jettes les yeux sur les coupes et les calices, tu marcheras comme un pilon »^{**}.

Que quiconque s'est destiné à devenir disciple de Jésus, s'abstienne du vin et de l'ivrognerie.

En fait nos pères, sachant l'abondance des dommages qui proviendraient du vin, s'en sont abstenus, n'en buvant en fait que fort peu. Si, en effet, on en a donné un peu à ce grand travailleur Timothée, c'est que son corps était plein d'infirmités^{**}; mais à celui qui bout dans la malice de la fleur de sa jeunesse, sur lequel s'accumulent les impuretés des passions,^{**}

^{**} Is., xxviii, 7. ^{**} Num., vi, 2-4. ^{**} Prov., xx, 1. ^{**} Sir., xxxiv (xxx), 26.
^{**} Prov., xxiii, 31; Cf. Pachôme: Epistula iii (p. 80, l. 14-15).
^{**} Cf. 1 Tim., v, 23. ^{**} Cf. Pachôme: Epist. vii (p. 95, l. 25; et p. 96, l. 21).

lui permettre aucunement d'en émerger, que lui dirai-je? Je crains de lui dire de ne pas boire du tout, de peur que qu'il ne murmuré, et de peur que ne médise celui dont la volupté dans le vin est grande et qui ne hait que le pilote; cette parole, en effet, est pénible pour beaucoup.

Néanmoins la vigilance est bonne et la mortification est sainte; si quelqu'un les observe, il sauvera sans embarras sa barque au port¹² du salut bon et saint, et il se rassasiera des biens célestes.

A la fin de tout cela, on nous a donné l'humilité, sentinelle et gardien de tous nos fruits; l'humilité est la grande sainte force dont s'est revêtu le Vivant en venant à nous; le rempart de toute vertu¹³, le bouclier de toute bonne action; c'est d'elle que Paul a dit: «vous avez reçu le bouclier de la foi¹⁴»; c'est par elle que «vous pourrez éteindre les traits enflammés du méchant¹⁵»; l'humilité est la force salutaire, le moyen qui guérit toute blessure et t'assiste de sa sagesse dans la guerre après avoir démolî les gros remparts¹⁶ dont le royal tyran l'avait entourée.

En fait lorsqu'on façonna d'or, de bysse et de pourpre le voile du Tabernacle, on mit autour

que lui dirai-je? Je crains de lui dire de ne pas boire du tout, de peur que quelqu'un, par mépris de son salut, ne murmure contre moi;

cette parole, en effet, est pénible pour beaucoup actuellement.

Néanmoins, mes bien-aimés, il est bon de veiller, et la mortification est utile; car celui qui se mortifie sauvera sa barque au port¹² du salut bon et saint, et il se rassasiera des biens célestes.

Mieux que tout cela, on nous a donné l'humilité; elle, qui veille sur toutes les vertus; grande sainte force dont s'est revêtu Dieu en venant dans le monde: *le rempart des vertus, le trésor des actions,*

l'armure salutaire, le guérisseur de toute blessure.

Lorsqu'on fabriqua les *bysses*, les orfèvreries et tous les ornements pour le *Tabernacle*, on les

¹² Cf. *Liber Orsiætiæ*, p. 118, l. 22.

¹³ *Ephes.*, vi, 16.

¹⁴ Cf. *Prov.*, xviii, 11.

¹⁵ Cf. II Cor., x, 4.

une corde de sac, c'est-à-dire l'humilité, pour le maintenir¹⁷. L'humilité est quelque chose de minime devant les hommes, mais de précieux et de très estimé selon Dieu.

Si donc nous acquérons ce puissant moyen dans notre cœur et notre bouche, nous foulerez aux pieds la puissance entière de l'ennemi, et nous éteindrons tout trait de la malice¹⁸. «Qui regarderai-je, dit-il, sinon celui qui est doux, humble et craint mes paroles¹⁹». Ne relâchons donc pas notre cœur, mes frères, en ce temps de famine, pendant lequel s'est multipliée la faute, nous avons sans naisse et la satiété de la chair; «le bien-aimé, en effet, a mangé, s'est rassasié, est devenu gras et a regimbé²⁰».

Si nous l'acquérons,

nous foulurons aux pieds la puissance entière de l'ennemi.

Il est dit en effet: «qui regarderai-je, sinon celui qui est humble et doux».

Ne relâchons pas notre cœur en ce temps de famine, pendant lequel se sont multipliées la jactance et la faute, nous avons sans naisse et la satiété de la chair; le bien-aimé, en effet, a mangé, a commandé l'orgueil; les cadets ont cessé d'obéir aux ainés²¹; les ainés ont délaissé le soin des cadets; chacun a marché selon ses impulsions²². C'est maintenant le moment de s'écrier avec le prophète: «malheur à moi, mon âme, car l'homme pieux a disparu de la terre, celui qui est droit parmi les hommes n'existe plus en tant que complaisance²³»; c'est-à-dire n'existe plus du tout; et: «chacun a opprimé son prochain²⁴.

¹⁷ Cf. Ez., xxvii, 9-16.

¹⁸ Deut., xxxii, 15.

¹⁹ Cf. I PETR., v, 5.

²⁰ Cf. PACHÔME: *Epist.* III, p. 82, l. 18: *sed unusquisque sequitur cogitationes animae suæ*; ce qui pourrait être une allusion à Baruch I, 22.

²¹ MICH., VII, 1-2; l'incise «en tant que complaisance» est sans doute une contamination par *Ephes.*, iv, 32. Cf. le *Liber d'Orsiætiæ*, p. 197.

Luttons donc désormais, mes bien-aimés, car nos jours ont été abrégés^{**}; le deuil a cessé parmi les hommes. Mais laissons là le passé^{***}.

un grand combat nous est réservé^{**}, combat dont la couronne^{**} ne se fane pas, et dont le diadème royal est incorruptible; nous nous assiérons sur un trône éternel à la droite de la gloire de Dieu.

Si nous vainquons, nous recevons la vie éternelle; mais si nous sommes vaincus,

*Luttez, mes bien-aimés, car le temps approche^{**}, et les jours ont été abrégés. Il n'y a plus de père qui instruise ses enfants^{**}; il n'y a plus d'enfant qui obéisse à son père^{**}; les bonnes Vierges n'existent plus^{**}; nos saintes Pères sont morts de différents côtés; les Mères ainsi que les Veuves n'existent plus; nous sommes devenus comme des orphelins^{**}; on foule aux pieds les humbles^{**}; on souflète la tête des pauvres^{**}. Aussi peu s'en faut que la colère de Dieu vienne^{**}, et que nous soyions affligés sans qu'il soit personne pour nous consoler^{**}. Tout cela nous est arrivé, parce que nous ne nous sommes pas mortifiés.*

Luttons, mes bien-aimés, pour recevoir la couronne préparée;

*le trône est ap-
prêté; la porte du royaume est
ouverte^{**}; « à celui qui vaincera
je donnerai de la manne se-
crète^{**}. Si nous luttons et vain-
quons les passions, nous régne-
rons éternellement;
mais si nous sommes vaincus*

^{**} Cf. EZECH., VII, 12. ^{**} Cf. MATTH., XXIV, 22. ^{**} Cf. I PETR., IV, 3.

^{**} Cf. IEHEM., XXXVIII (XXXI), 34; Ephes., VI, 4.

^{**} MICH., VII, 6; cf. Ephes., VI, 1.

^{**} AMOS, VIII, 13. ^{**} Thren., V, 3. ^{**} AMOS, IV, 1.

^{**} AMOS, II, 7. ^{**} SOPH., II, 2. ^{**} Ps. LXVIII, 21.

^{**} Cf. Hebr., XII, 1. ^{**} Cf. I Cor., IX, 25; II Tim., IV, 8.

^{**} Cf. LUC., XXII, 30 et Is., XXVI, 2. ^{**} Apote., II, 17.

nous aurons des regrets quand nous serons tombés dans de durs tourments. « Voici que, en effet, dit-il, j'ai placé devant toi aujourd'hui la vie et la mort, le bien et le mal; choisis donc la vie, pour que tu vives » ^{**}.

nous aurons des regreis et nous verserons des larmes amères.

Combattons-nous nous-mêmes aussi longtemps que nous est permise la pénitence;

*revêtons-nous de la mortification; rénovons-nous dans la pureté^{**}; aimons les hommes et soyons amis de Jésus qui aime les hommes.*

Nous avons promis à Dieu la virginité; donnons-là lui sauve, non une virginité de corps seulement, mais une virginité exempte de tout péché; car dans l'Evangile on a rejeté des Vierges à cause de leur paresse, tandis que celles qui veillaient et étaient prêtes furent reçues dans la salle des noces^{**}.

Que le Dieu de toutes grâces vous rende parfaits en toute vigilance, afin que, après avoir vaincu, vous deveniez héritiers avec

^{**} Deut., XXX, 19. ^{**} Cf. II PETR., III, 9. ^{**} I Cor., IX, 25.

^{**} II Tim., IV, 7-8. ^{**} Cf. Ephes., IV, 23-24. ^{**} Cf. MATTH., XXV, 1-12.

tous les Saints et vous vous com-
plaisiez avec assurance dans la
ville de notre Seigneur Jésus-
Christ; auquel est la gloire, le
commandement, l'honneur, etc...
amen.

(Fin).



La simple juxtaposition des deux textes suffit à démontrer, à l'évidence, la parenté intime des deux morceaux; cette parenté est telle que les textes s'éclairent mutuellement en plus d'un endroit; l'identité matérielle des phrases permet même dans quelques cas de dépister des *lapsus calami* d'un codex par l'autre. Pour expliquer cette parenté il faut admettre ou bien que les deux auteurs ont copié une source commune, ou bien que l'un a copié l'autre. Pachôme ayant vécu de 287 à 346 et Athanase de 295 à 373, il se fait que leur activité littéraire se superpose dans le temps pendant plus d'un quart de siècle; impossible dès lors de tirer de la chronologie de quoi décider en faveur de l'un plutôt que de l'autre, et par conséquent de resserrer le problème en supprimant une des trois possibilités. Seule une comparaison attentive des deux rédactions peut nous permettre de poser un diagnostic sérieusement motivé.

1. Examinons d'abord quelques variantes dans des passages par ailleurs matériellement identiques:

p. 9, Athanase: φεπιγε est inintelligible et constitue un *lapsus* manifeste pour φεπιγε qui se lit chez Pachôme.

p. 14, Athanase: εστων οεβ πηκεζηγε; Pachôme: εστων οεβω πημαηφελεεт. Le mot οεβ est inconnu;

manifestement la syllabe *co* est restée dans la plume du scribe. Remarquons en passant que la phrase de Pachôme est plus près du texte biblique (Mathieu, XXII, 12).

- p. 20, Athanase: πεθύρων ἑπραζίс ηιμ; Pachôme: πεθύ-
ρων ἑηπραζίс. Le contexte plaide clairement pour θύρων (*bouclier*), et la citation de *Ephes.* VI, 16, faite immédiatement par Athanase, indique qu'il faut lire θύρων chez lui. Le ογαγρων (*trésor*), même chez Pachôme, n'est guère satisfaisant au milieu de: *remparts, armure, et blessure*. Peut-être ογαγρων est-il le résultat de l'erreur d'un copiste qui aura lu dans son original θύρων, mot très rare, à la manière d'un *nomen sacrum*: θΥ(αγ)ρων.
- p. 19, Athanase: πνοб εнекратиc тъмощес; Pachôme :
πνοб πрратиc лимошес¹⁸⁴. Le contexte ici encore s'accorde mieux d'*εγκρατиc*; la variante *ерратиc* pourrait s'expliquer par une confusion orthographique très facile. Seulement il faut remarquer que le texte biblique ne qualifie pas Timothée d'*εγκρατиc*, mais bien de *ерратиc* (II Tim. II, 15). Comme Pachôme est très «bibliste», il a pu inconsciemment substituer l'épithète biblique à celle de sa source. Simple hypothèse; car un scribe, également «bibliste», a pu aussi bien opérer la substitution avec la même inconscience.
- p. 18, Athanase: πογρот ἑπирп ογлышие ἑпепнā εт-
оулаab = le plaisir du vin est un chagrin pour
l'*Esprit-Saint*. Pachôme: πογрот ἑптирпне τи-
тлышие ἑпепнā εтоглаab = le plaisir de l'univers
est de ne pas causer du chagrin à l'*Esprit-Saint*. Les deux phrases sont grammaticalement correc-

¹⁸⁴ On peut voir par ces deux incises combien l'orthographe du moyen-âge est flottante.

tes; mais encore une fois le contexte plaide pour la lecture d'Athanase. La confusion entre Εἰπεπιν and Εἰπτηριq n'est pas impossible; mais il est difficile d'expliquer paléographiquement la déformation de toute la phrase qui, de positive, est devenue négative. Or, le passage biblique ici visé (*Ephes.* IV, 30) est précisément présenté sous forme négative: « *ne contristez pas le Saint-Esprit* ». Il semble donc infiniment probable qu'ici au moins nous avons affaire à un remaniement opéré sous l'influence du texte biblique.

Des cinq variantes examinées, trois nous autorisent à soupçonner, du côté de Pachôme, un rédacteur entraîné par sa familiarité avec les expressions bibliques. Nous allons trouver bien plus nette ailleurs la même tendance.

2. Sauf quelques inversions insignifiantes (ex. p. 17), les deux rédactions se suivent pas à pas après un accrochage un peu hésitant. Dans l'ensemble le texte de Pachôme est d'un huitième environ plus court que celui d'Athanase; toutefois dans quelques détails, et spécialement p. 8 et 21-22, le texte de Pachôme est plus développé. Or, un simple coup d'œil sur les notes y afférentes indique que notamment dans les deux passages spécialement signalés on peut compter plus de vingt citations ou allusions bibliques. Et par là le diagnostic se précise: Pachôme abrège généralement sa source; s'il la développe sur quelques points, c'est manifestement que sa mémoire, pleine de textes bibliques, l'entraîne à préciser une citation ou à en introduire de nouvelles; ou, dans quelques cas, qu'il vise des circonstances propres à la vie monastique. Il nous apparaît donc comme un compilateur. Mais le traité d'Athanase est-il sa source directe? Nous pensons que oui, pour les motifs suivants:

Si Pachôme a absorbé, à un moment de son exposé, le texte d'Athanase, il est presque certain que la soudure a laissé des traces plus ou moins visibles. Et en effet, elle en a laissé au moins deux qui paraissent indiscutables. Voici la première: dans la première partie de sa catéchèse Pachôme en arrive à décrire le jugement devant le tribunal de Dieu (p. 67-68 du codex); dans la deuxième partie, dans laquelle il compile Athanase, il est amené par ce dernier à parler de nouveau du même sujet; c'est ainsi qu'à quelques pages de distance il recommence la même description. Le deuxième indice est encore plus frappant: dans sa première partie, alors qu'il n'utilise pas encore Athanase, Pachôme s'adresse à un seul auditeur au singulier: *mon fils, mon frère, mon cher*; dans la deuxième partie, avec Athanase il se sert, sauf une seule fois, du pluriel: *mes frères, mes bien-aimés*; et dans la troisième partie, quand il cesse de compiler Athanase, il revient de nouveau exclusivement au singulier: *mon cher, mon fils, mon frère*. Ce sont là des détails qui trahissent indubitablement la main d'un compilateur. Aussi croyons-nous pouvoir conclure en disant qu'il est inutile de vouloir chercher une autre source à la deuxième partie de la catéchèse de Pachôme que le petit traité attribué à Athanase, archevêque d'Alexandrie.

Mais ce traité est-il bien l'œuvre d'Athanase? La seule objection sérieuse que l'on puisse éléver contre l'authenticité du morceau est que Pachôme passe complètement sous silence le nom de l'auteur qu'il utilise. Pareil silence est étrange si l'on songe à quel degré de respect et de vénération était tenu Athanase par les moines égyptiens qui s'appuient si volontiers sur son autorité. Si Pachôme avait su que l'auteur du traité compilé par lui était Athanase, il ne pouvait, semble-t-il, manquer d'invoquer l'autorité du grand chef de l'Eglise pour convain-

ere son moine récalcitrant! Cette difficulté, pour en être une, doit supposer qu'Athanase était déjà cette autorité au moment où Pachôme a prononcé sa catéchèse. Or il est plus que probable qu'il n'en était pas ainsi. On peut, en effet, fixer la mort de Pachôme au printemps de l'année 346. A sa mort, le supérieur du monastère de Šenēset n'était plus Ebōneh, mais, depuis quelque temps déjà, Orsiesius. Ebōneh (*Ἐπώνυμος* des *Vies grecques*) amène son moine colérique auprès de Pachôme à Tabennèse. Or la résidence de Pachôme était transférée à Pboou certainement avant 334. Nous voici ainsi bien près de la date de l'accession d'Athanase au siège épiscopal (328); ce ne peut donc être fort longtemps après cette date que Pachôme prononça sa catéchèse. Il est même possible que la dite catéchèse soit antérieure à 328; car les communautés étaient organisées bien avant cette date¹²⁸. Athanase lui-même semble nous apprendre que son traité n'est guère postérieur à la période des persécutions, quand, faisant allusion au texte de Math. XXIV, 22, il dit (supra p. 22): « nos jours ont été abrégés; le deuil a cessé parmi les hommes; laissez là le passé ». On sait qu'il avait 16 ans lors du martyre de l'archevêque Pierre en 311; il a donc vécu une partie de ces jours de deuil¹²⁹. Dans ces conditions son traité serait une œuvre de jeunesse et pourrait remonter aux années qui précédèrent son épiscopat. Ainsi s'expliquerait fort bien le silence de Pachôme qui ne pouvait pas encore le con-

¹²⁸ Même dès les débuts de la communauté, Pachôme servait de juge dans les cas que lui soumettaient les chefs des groupes monastiques voisins. Nous en avons un exemple dans un épisode qui remonte à la tradition primitive, puisqu'il est rapporté dans un recension conservée dans un codex du VI^e siècle: Br. Mus. Or. 4719(B).

¹²⁹ Athanase ne peut viser ici sa propre vie de persécutions; sinon il faudra placer ce traité à la fin de sa vie, c'est-à-dire longtemps après que Pachôme en avait fait la compilation.

sidérer comme « le flambeau de la terre »¹³⁰, ni invoquer son autorité doctrinale.

Nous arrivons ainsi à constater qu'Athanase cultiva très tôt la littérature ascétique; et cette conclusion apparaît en parfaite concordance avec ce que nous savons de sa jeunesse par la Vie de S. Antoine. Il fréquenta, en effet, le célèbre anachorète; il traduisit même du copte en grec des discours d'Antoine qui ne connaissait que l'égyptien. Dès lors se pose inéluctable la question de la langue originale de ces écrits ascétiques d'Athanase. Le fait de leur absence dans la tradition manuscrite grecque ne peut être invoqué contre leur authenticité. D'une part ces écrits étaient manifestement destinés aux ascètes égyptiens dont la très grande majorité ignorait le grec; et d'autre part le contact intime et prolongé d'Athanase avec ces ascètes ne parlant que l'égyptien ne nous permet guère d'admettre qu'il ignorait la langue de ses interlocuteurs. Comment d'ailleurs aurait-il fréquenté Antoine et traduit ses discours s'il n'avait connu l'égyptien? Nous avons déjà relevé ailleurs¹³¹ que Chenoute, qui a connu Athanase pendant une trentaine d'années, avait sous les yeux le texte copte de certains écrits ascétiques de ce dernier. Voici que Pachôme, probablement avant 328, a lui aussi sous les yeux, ou dans la mémoire, un autre traité ascétique d'Athanase en copte; car quelle que soit la langue dont Athanase s'est servi pour rédiger son traité, Pachôme, qui ne connaissait pas le grec, ne peut l'avoir utilisé qu'en copte. Il suffit d'ailleurs de comparer les phrases qu'il emprunte à Athanase avec les formes de l'original pour se convaincre que Pachôme avait le même texte copte que celui dont les

¹³⁰ C'est ainsi que Pachôme appelle lui-même Athanase dans Paris, Copte 129^o f. 71^v.

¹³¹ Dans *Le Muséon*, 1929: S. Athanase: Sur la virginité, p. 273-4.

fragments du British Museum nous ont conservé une copie. A moins de faire ce qu'on a appelé avec raison « de l'exégèse de philologue classique attardé »¹⁰, on ne peut se tenir pour satisfait quand on aura dit peut-être : qu'Athanase, comme tous les lettrés, écrit en grec, et que certains de ses écrits ont été traduits au bénéfice des moines n'entendant pas le grec ! Pareille explication, basée sur des postulats qui ne résisteront plus longtemps devant les faits, nous fait demander pourquoi Athanase traduit en grec pour les Occidentaux les discours coptes d'Antoine, et éprouve le besoin d'envoyer en grec des directives spirituelles à ses compatriotes qu'il sait ne lire que le copte.

Au reste, dans l'introduction de son petit traité, il nous fournit une précieuse indication. Il y donne des exemples de personnages punis pour leur manque de charité ; et le premier cité est Nineuê. Nineuê est le nom du mauvais riche qui n'eut point pitié du pauvre Lazare (Luc XVI, 19-31)¹¹. Dans toute la tradition manuscrite grecque de la Bible, le nom de Nineuê n'apparaît que dans une scolie de deux manuscrits minuscules¹² originaires, l'un certainement et l'autre probablement, du mont Athos ; la Bible copte en dialecte dit de la Basse-Egypte ou bohaïrique ignore également ce nom. Seule la Bible en copte-sahidique nous dit que ce mauvais riche s'appelait Nineuê. Il est donc clair qu'Athanase ne sui-

¹⁰ *Sancti Pachomii Vitae graecae*, edid. hagiographi bollandiani, Bruxelles 1932, p. 102*, l. 9.

¹¹ Voir les commentaires de LAGRANGE ou de ZARN sur ce passage. Le sujet a été traité *ex professo* par A. HARNACK : *Der Name des reichen Mannes in Luc. XVI, 19* (T. U. XIII, 1), p. 75-78. Cf. H. GRESSMANN : *ABPAW*, 1918, no 7.

¹² Ce sont les Coisilins 20 et 21, respectivement des X^e et XI/XII^e siècles. Un théologien byzantin, qui a vécu sous Alexis Comnène (1081-1118), fait mention de cette tradition dans son commentaire : *καὶ δὲ τινες ἐξ ἡ παράδοσεως Ἐέρδιον ὅτι κατά τοὺς κυρίους ἑκείνους καὶ ὁ πλούσιος ἑκείνος ἦν Νινευῖς καλούμενος καὶ ὁ πτωχὸς οὗτος Λάζαρος*. (Migne, P. G., CXXXIX, 1037).

vait pas ici la Bible grecque et ne s'adressait pas à des gens qui usaient de cette même Bible ; manifestement ceux qui ne lisaien pas le texte sahidique ne pouvaient guère comprendre Athanase parlant de Nineuê ; et lui-même n'aurait vraisemblablement pas choisi un exemple qu'il devait savoir inintelligible, ou tout au moins suspect, pour ses lecteurs grecs. Sans doute objectera-t-on que Nineuê, dans le passage en question, pourrait être une glose imputable à un copiste copte. Si nous n'avions que ce seul exemple, peut-être faudrait-il accepter l'authenticité du mot Nineuê avec quelque réserve. Mais il existe, encore inédite, une homélie de Pierre archevêque d'Alexandrie conservée en entier dans le codex P. Morgan M. 602, 1, et en partie dans le volume Paris B. N. 1313, f. 81-85¹³ ; dans ce texte le cas de Nineuê est longuement examiné, et on ne peut supprimer le nom sans bouleverser l'économie des phrases. Egalement inédit est un important traité exégétical-dogmatique conservé, en grande partie, dans un beau codex du VI^e siècle (Zoega CCXLVI) ; le texte en est aujourd'hui acéphale, mais il nous livre certainement une œuvre d'un grand personnage de l'Eglise égyptienne, très probablement Théophile ; là encore figure Nineuê dans des conditions telles que le nom ne peut être enlevé sans remanier le texte¹⁴. Va-t-on rejeter en bloc comme apocryphes, parce que inconnus en grec, tous ces textes et d'autres du même genre, et s'étonner ensuite de la pauvreté de l'héritage littéraire laissé (en grec naturellement) par certains archevêques d'Alexandrie¹⁵, pour constater enfin qu'au len-

¹³ Il en existe une transcription en bohaïrique dans le Vatican. copt. LXVI, f. 88 et sv. — Le nom de Nineuê apparaît encore dans divers fragments d'homélies : Br. Mus. Or. 3581 A (55) ; E. WHITE : *New coptic texts from the monastery of S. Macaire*, New-York, 1926, p. 189.

¹⁴ P. 52 et sv. du codex. Nous reviendrons un jour sur cette question grosse de conséquences.

¹⁵ CHRIST-STÄRKLIN : *Griechische Litteraturgeschichte*, § 1012.

demain de la rupture de Chalcédoine (451) l'Eglise égyptienne se réveilla, comme par miracle, complètement copte d'expression ?^{11*} Une saine critique exige que nous nous demandions si, dans l'Egypte incontestablement bilingue, l'Eglise ne fut pas toujours principalement copte dans sa vie intérieure.

Résumons-nous : deux grands ascètes coptes, Pachôme et Chenoute, tous deux contemporains d'Athanase, avaient sous les yeux *en copte* des traités ascétiques athanasiens inconnus en grec. Pendant sa jeunesse Athanase s'initia à la vie ascétique chez Antoine qui ne parlait que le copte ; il traduisit du copte en grec des discours d'Antoine. Au cours de son existence tourmentée, à plusieurs reprises il vécut latitant dans ce monde monastique dont la langue était presque exclusivement le copte. Faut-il dès lors hésiter à admettre qu'Athanase, si hautement apprécié chez les moines, participa à l'intense mouvement ascétique de son pays dans la langue des Antoine, des Pachôme, des Chenoute, c'est-à-dire dans la langue qui était celle de la presque totalité des ascètes égyptiens ?

La raison pour laquelle on hésitera peut-être longtemps encore dans certains milieux, est dans la conception *a priori* que l'on se fait trop souvent de l'état de l'Eglise égyptienne. Par suite du mirage causé par notre éducation classique, on croit pouvoir proclamer que les « lettrés » d'Egypte n'écrivaient qu'en grec ; mais c'est là poser une affirmation qu'on ne parviendra jamais à prouver. On prétend volontiers ensuite que les milieux monastiques vivaient au fond du désert, isolés de tout contact avec les foyers de la vie intellectuelle et même de l'érudition ecclésiastique ; et en cela on méconnaît des

faits patents. Car, par exemple, les quelque douze monastères pachômiens florissant vers 368 se trouvaient tous sur les rives du fleuve ou en bordure de la vallée, c'est-à-dire à portée du Nil, seule grande voie de communication ; la communauté disposait d'ailleurs d'un corps organisé de bateliers, dont la mission exclusive était d'assurer les communications entre les monastères et avec Alexandrie et autres marchés qui absorbaient les produits de la communauté et lui fournissaient ce qu'elle ne pouvait fabriquer.

Il faudra bien se rendre un jour à l'évidence que l'Egypte n'était qu'assez superficiellement hellénisée ; une personnalité comme Chenoute suffirait à elle seule à imposer cette conclusion, même si on n'avait pas mille indices convergents, qui nous forcent à admettre que la masse des chrétiens d'Egypte, y compris nombre d'évêques, ne pratiquaient que le copte. Dans un milieu tel, quoi d'étonnant qu'un grand chef comme Athanase, et d'autres avant et après lui, se tinrent en contact direct avec la masse de leurs ouailles.

L. TH. LEFORT.

^{11*} Ibidem, § 1027.